



PRÉFET DU CALVADOS

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT DE BASSE-
NORMANDIE

Caen, le 4 novembre 2015

Affaire suivie par : Frédéric VENTE
Fonction : Chargé d'affaires énergie
Tél : 02 50 01 84 59
Courriel : frederick.vente@developpement-durable.gouv.fr
Réf : SECLA 2015 – EAC – 284

Le Directeur Régional par intérim

à

Destinataires in fine

Objet : Demande d'approbation du projet d'ouvrage relatif à la création d'un poste de transformation
90 kV/20kV à Fontaine Etouefour

PJ : 1 dossier

Madame, Monsieur,

Par courrier du 15 octobre 2015, ERDF a transmis à Monsieur le Préfet du Calvados une demande d'approbation du projet d'ouvrage relative à la création d'un poste de transformation électrique situé sur la commune de Fontaine Etouefour dans le département du Calvados.

En application des dispositions des articles 4 et 5 du décret du 1er décembre 2011 modifié, je vous transmets, pour avis ou observations éventuelles, ce dossier de demande.

Je vous saurais gré de me faire parvenir votre avis sur ce dossier dans un délai d'un mois. A défaut de réponse de votre part dans le délai imparti, l'instruction se poursuivra.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur,
Le chef du SECLA par intérim

Jean-Louis JOUVET

Consultation des maires et services sur la demande d'approbation du projet d'ouvrage

Destinataires

- ✓ Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados ;
- ✓ DREAL Basse Normandie, UT 14 ;
- ✓ DREAL Basse Normandie, SRE ;
- ✓ Agence Régionale de Santé de Basse Normandie, délégation territoriale du Calvados ;
- ✓ Service Interministériel de Défense et de Protection Civile du Calvados
- ✓ Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse Normandie ;
- ✓ Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Calvados ;
- ✓ M. le Président du Conseil Départemental du Calvados – Direction de l'aménagement ;
- ✓ Chambre d'Agriculture du Calvados ;
- ✓ Chambre de commerce et d'industrie ;
- ✓ SDEC Énergie ;
- ✓ Orange ;
- ✓ Gaz réseau distribution France ;
- ✓ M. le Maire de Fontaine-Etoupefour ;
- ✓ M le Président de la Communauté de communes d'Evrecy-Orne-Odon ;
- ✓ M. le Préfet du Calvados (pour information) ;
- ✓ DGAC ;
- ✓ DIRCAM ;
- ✓ SDIS

**Direction de la Santé Publique
Pôle Santé-Environnement
Unité territoriale du Calvados**

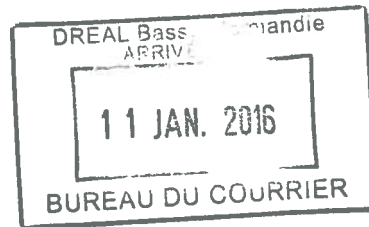
Affaire suivie par : Marie-Laurence ROUX
Courriel : marie-laurence.roux@ars.sante.fr

Tél. : 02.31.70.95.73
Fax : 02.31.70.95.70

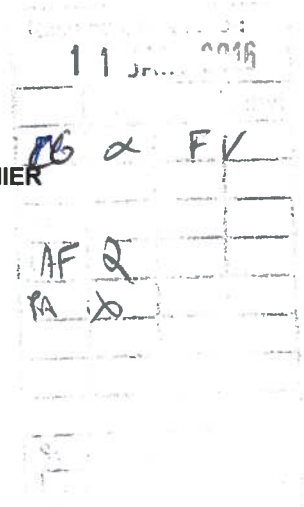
Réf. : MLR/MLR/05116
PJ :

Date : 06 JAN. 2016

Objet : Commune de Fontaine-Etoupefour.
Poste de transformation ERDF 90 000/20 000 Volts.



DREAL
SECLA
10, Bd Général VANIER
CS 60040
14006 CAEN Cedex



Vos réf. : Votre transmission SECLA 2015- EAC-284 du 4 novembre 2015.

Suite à votre transmission visée en référence, j'ai l'honneur de vous faire part des observations suivantes :

Le dossier concerne le projet de mise en place d'un poste source ERDF 90 000/20 000 Volts sur la commune de Fontaine-Etoupefour.

Eau

Je vous confirme que le projet ne se situe pas dans un périmètre de protection de captage d'eau potable.

Les deux cellules de transformateurs seront munies d'une quantité totale d'huile d'environ 8,5 m³. En cas de fuite, l'huile est dirigée vers une fosse déportée, toujours en eau et équipée d'un séparateur à hydrocarbures. Cette fosse peut également recevoir les éventuelles eaux d'extinction d'incendie. Il conviendrait de préciser les conditions de surveillance du fonctionnement et le lieu de rejet de cette fosse.

Nuisances sonores

Un état initial des niveaux sonores a été réalisé en limite de propriété des habitations les plus proches au Nord (260 m) et à l'Ouest du site (240 m). Les mesures acoustiques ont été effectuées de nuit et de jour en dehors du fonctionnement de l'entreprise de fabrication de béton voisine.

Le dossier indique que le fonctionnement du futur poste source sera conforme à la réglementation en vigueur par rapport aux habitations voisines. Il conviendra que la vérification de cette conformité soit effectuée après mise en place du poste source.

Champs électro-magnétiques

Je prends note que le pétitionnaire indique, au vu du tableau fourni page 79 de l'étude d'impact, que les niveaux de champs magnétiques seront toujours inférieurs à la valeur réglementaire de 100µT, y compris au-dessus de la liaison souterraine de 90 000 volts.

Pour la Directrice Générale,
L'Ingénieur Principal d'Etudes Sanitaires,

Edouard CANTELOUP



DREAL Basse-Normandie
 SERVICE
 - 7 DEC. 2015
 BUREAU DU COURRIER

FAC

Le Directeur des Services d'Incendie
 et de Secours du Calvados

à

DREAL de Basse-Normandie
 Unité territoriale du Calvados

10 Bd du Général VANIER
 CS 60040
 14006 Caen cedex

Reçu de Service à :
 10 DEC. 2015

Service	Visé	Clé	Suivi	S3IC
CC	X			
FV	/	/	/	/
CA				
NG				
AP				
EE				
SE				
SC				

Pôle opérationnel
 Groupement des opérations
 Service Prévision des Risques Industriels

Dossier suivi par : Cne Jacques ALLARDIN

Tel : 02 31 43 40 98

Fax : 02 31 43 44 89

@-mail : icpe@sdis14.fr

JA/BF/ 2015-2430

Caen, le 27 novembre 2015

Objet : Demande d'approbation du projet relatif à la création d'un poste de transformation 90KV/20KV - ERDF
 Commune de FONTAINE ETOUPEFOUR

Réf : Votre transmission du 4 novembre 2015, enregistrée dans nos services le 10 novembre 2015 sous le n° 6133

Par transmission citée en référence, il m'a été communiqué pour examen et avis une demande d'approbation du projet relatif à la création d'un poste de transformation 90KV/20KV qui sera implanté sur la commune de FONTAINE ETOUPEFOUR.

Je tiens à vous rappeler que le SDIS ne donne des avis que dans ses domaines de compétences qui sont principalement : La Défense Extérieure Contre l'Incendie et l'Accessibilité.

- La future voie d'accessibilité au site prévue page 22 de la notice explicative doit permettre le passage de nos engins de secours de type PL avec une largeur libre de 3 mètres minimum. Cette voie d'accès devra, soit permettre la « marche en avant » de nos véhicules, soit être dotée d'une surface dite « de retournement » conformément aux règles d'urbanisme.
- La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) pour ce projet est quantifiée à 120 m³ de potentiel hydraulique requis à une distance inférieure à 200 mètres. Cette DECI peut être apportée par les Points d'Eau Incendie existants (à vérifier). Si la DECI existante ne permet pas d'atteindre les 120 m³ requis, compléter le dispositif par une réserve privée conforme aux exigences du SDIS.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile.

SECLA

Service	Visa	Clé	Suivi	S3IC
SC				
EE	X			
SE				
AP				
CA				
NG				
AP				
EE				
SE				
SC				

Colonel Eric MASSOL
 Le L...
 des Ser...

 Colonel Eric MASSOL

REÇU LE 08 DEC. 2015



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CALVADOS

→ EAC
JK

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES ET DE LA MER

Caen, le 10 Novembre 2015

Délégation territoriale de Caen

Affaire suivie par : Thomas LEGROS
Email : thomas.legros@calvados.gouv.fr
Tél. : 02 31 43 19 33

Note à

DREAL Basse Normandie

A l'attention de Frédéric VENTE

Objet : Avis sur projet d'ouvrage relatif à la création d'un poste de transformation à Fontaine Etoupefour

Réf :

P.J. : 1 dossier en retour

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le dossier visé en référence,

n'appelle de ma part aucune observations.

Le correspondant territorial

Thomas Legros

Reçu en SPOCA le :		12 NOV. 2015	
CB	K	/	/
FV		/	/
D1			
CB			



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'Aviation civile

Service national d'ingénierie aéroportuaire

Pôle de Nantes

Unité Gestion Administrative et domaniale

Nos réf. : N° 2015/1153 /T35610

Vos réf. : Votre courrier du 04/11/2015

Affaire suivie par : Hervé KERJOANT

snia-ouest-ads-bf@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 02 28 09 27 22 - Fax : 02 28 09 27 27

Bouguenais, le 25 novembre 2015

Le chef du département SNIA Ouest

à

D.R.E.A.L.

10 boulevard du Général Vanier

CS60040

14006 CAEN cedex

Objet : Création du poste de transformation électrique 90kV/20 kV à Fontaine-Etoupefour

Par courrier cité en référence vous nous faites parvenir pour avis, dans le cadre des articles 4 et 5 du décret n°2011-1697 du 1^{er} décembre 2011 modifié, portant simplification de la procédure relative à certains ouvrages des réseaux publics de distribution d'électricité, un dossier déposé par ERDF relatif à la création d'un poste de transformation électrique 90kV/20kV sur un terrain situé sur la commune de Fontaine-Etoupefour (14).

Je vous informe que le projet, d'une hauteur maximale de 30 mètres (pylône), est couvert par les servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Caen-Carpiquet.

La hauteur libre (43 mètres) entre le site des travaux et la cote des servitudes permet de constater que les règles de dégagement seront respectées.

Ce projet, compte tenu des dimensions habituelles de ce type d'ouvrage déterminées en fonction de leur voltage, ne devraient poser aucun problème majeur au regard de certaines prescriptions de balisage aéronautique qui peuvent être imposées sous ces servitudes.

En conséquence, je n'ai pas d'objection à formuler à l'encontre des dispositions retenues dans le présent dossier.

Le chef du département IOP Ouest

Nicolas FAVREL

SNIA – Pôle de Nantes
Zone aéroportuaire
CS 14321 – 44343 BOUGUENAISS CEDEX
tél : 02 28 09 27 10 - fax : 02 28 09 27 27





AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE

Poste source à Fontaine Etopefour



8 janvier 2016 (mis à jour le 4 février 2016)

- **n° dossier** :816
- **Catégorie** : 28° a) - Lignes électriques aériennes
- **Demandeur** : Préfet du Calvados
- **Commune** : Fontaine-Étopefour
- **Date avis de réception** : 03/11/2015
- **Date consultation ARS** : 30/11/2015
- **Date consultation DDTM** : 30/11/2015
- **Service Instructeur** : Préfet du Calvados
- **Autorité Environnementale** : Préfet de la Région Basse-Normandie



Information relative à l'absence d'avis de l'Ae

[Haut de page](#)

Sujet : Demande d'approbation du projet d'ouvrage relatif à la création d'un poste de transformation 90kV/20kV à Fontaine Etoupefour
De : "> ROCHER Florian (par Internet)" <Florian.ROCHER@calvados.fr>
Date : 19/11/2015 11:35
Pour : "frederick.vente@developpement-durable.gouv.fr" <frederick.vente@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour,

En réponse à votre courrier en date du 04 Novembre 2015 (que vous trouverez ci-joint + plan de situation), concernant le sujet cité en objet.

La réponse de L'A.R.D de CAEN est que **le réseau départemental routier n'est pas concerné.**

Cordialement

Florian ROCHER
adjoint administratif territorial
Remplaçant de Sylvie LEMIERE, secrétaire
DGA Aménagement et Déplacements
Agence Routière Départementale de Caen
ZA de l'Intendance
14930 ETERVILLE
Tél: 02 31 70 32 40
Mail: florian.rocher@calvados.fr



« Cette transmission contient des informations confidentielles et/ou personnelles appartenant au conseil départemental du Calvados pour être utilisées exclusivement par le destinataire. Toute utilisation, reproduction, publication, diffusion en l'état ou partiellement par une autre personne que le destinataire est interdite, sauf autorisation expresse du conseil départemental du Calvados. En cas d'erreur de transmission, merci de détruire le(s) document(s) reçu(s). Le conseil départemental du Calvados n'est pas responsable des virus, altérations, falsifications.
Droits réservés - conseil départemental du Calvados».

—Pièces jointes :—

SIR1095015111912440.pdf	60,1 Ko
SIR1095015111912450.pdf	105 Ko

Sujet : poste transfo Fontaine Etoupefour

De : "SIMON Hubert (Chef d'UT) - DREAL B.Normandie/UTC"

<hubert.simon@developpement-durable.gouv.fr>

Date : 09/11/2015 11:30

Pour : "VENTE Frederick (Chargé de mission aménagement et risques) - DREAL B.Normandie/SRTN/DRT" <Frederick.Vente@developpement-durable.gouv.fr>

Copie à : "SIMON Hubert - DREAL B.Normandie/UTC" <hubert.simon@developpement-durable.gouv.fr>, "BOUDJELLAL Lamia - DREAL B.Normandie/SRTN/DRNSS" <lamia.boudjellal@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour,

sous réserve que les équipements contiennent moins de 150 kg de SF6, pas d'observation coté UT14 sur ce projet, en matière d'icpe,

Sinon, projet soumis à déclaration,

Cordialement

--

Hubert SIMON

Chef de l'Unité Territoriale du Calvados

ATTENTION Suite au déménagement au 1/04/2015 :

==> Tél : 02.50.01.85.57 / Fax : 02.31.44.98.08

Adresse Géographique : 1 , rue de Recteur DAURE à CAEN

hubert.simon@developpement-durable.gouv.fr

Adresse postale inchangée :

DREAL de Basse-Normandie

10 boulevard du Général Vanier

CS 60040 - 14 006 Caen Cedex

La DREAL est certifiée ISO9001 et ISO14001 pour une partie de ses activités

Pensez à l'Environnement, n'imprimez ce message que si nécessaire

